

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 64 (1919)
Heft: 11

Rubrik: Chroniques et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il est juste de dire qu'ils profitent des instructions écrites pour les batteries françaises en manœuvre, dont la dernière d'avant guerre, à ma connaissance, est due au capitaine Challéat, datée du 1^{er} juillet 1914. Elle est remplie d'applications du *millième*.

Je ne sais jusqu'à quel point ces indications peuvent vous intéresser, a ajouté le colonel Dapples, mais puisque vous avez bien voulu insister pour les obtenir, il m'est agréable de voir constater l'origine suisse du « millième ». Ma récompense à moi aura été d'avoir vécu assez longtemps pour être le témoin du développement universel pris par une idée de mathématique pure, qui a traversé mon cerveau en 1864.

CHRONIQUES et NOUVELLES

CHRONIQUE SUISSE

La réforme militaire chez nos voisins. — Sa difficulté en Suisse. — Le budget pour 1920. — La Société des Nations et la sanction du droit international. — Changements au département militaire fédéral. — La frontière du Vorarlberg. — Les efforts de l'Allemagne pour s'établir dans le Vorarlberg,

En France, en Allemagne, ailleurs, les travaux sont avancés déjà qui se proposent une réorganisation de l'armée.

En Allemagne, elle sera plus ou moins dictée par les conditions du traité de paix que le gouvernement s'efforcera de tourner dans la mesure du possible. Une armée réduite de professionnels constituera le cadre dans lequel les états-majors futurs s'appliqueront à introduire les citoyens préparés dans les sociétés sportives et militaires de tout genre, à l'école ; bref, la nation en armes. Quant au matériel, on trouvera bien les moyens de le fabriquer lorsque, dans la suite des générations, la surveillance des Alliés se sera relâchée.

En France, on paraît disposé à maintenir le service obligatoire et général, mais à temps réduit. Les propositions actuelles varient de huit à douze mois. Ce dernier chiffre semble l'emporter. Un cadre d'engagés et de réengagés représenterait l'élément permanent et serait chargé de l'instruction des recrues et des officiers de réserve.

Après leur année d'instruction, les soldats seraient rappelés pour des périodes d'exercice jusqu'à un âge à fixer.

A côté de cette armée proprement nationale, dite du service réduit, une autre armée, essentiellement composée de troupes coloniales, continuerait l'occupation des territoires rhénans pendant les délais prévus par le traité de Versailles et servirait de troupe de couverture. Dans la préface d'un petit volume sur les Sénégalais que vient de publier M. Alphonse Séché et qui relève les services rendus par les Noirs durant la guerre européenne¹, le général Mangin explique que derrière ces effectifs coloniaux s'instruira l'armée du service réduit. « Notre domaine tropical, expose-t-il, nous a fourni 275 000 hommes sur lesquels 215 000 ont combattu en Europe... Toutes nos armes combattantes et tous nos services ont éprouvé que nos indigènes coloniaux sont partout mieux qu'utilisables... »

L'Italie toute à ses élections n'a pas encore fait savoir de quelle façon elle réorganiserait sa force armée. Il est probable qu'elle aussi s'appliquera à réduire le passage de ses recrues sous les drapeaux dans la mesure compatible avec les exigences de leur instruction.

Quant à l'Autriche, elle est pour le moment militairement inexistante ; j'entends l'Autriche allemande, car les Etats tchèques et slaves sont encore partiellement sous les armes.

En Suisse, nul ne sait ce qui doit sortir des premières recherches auxquelles on se livre à l'état-major. Nous n'avons pas de soldats coloniaux pour couvrir notre territoire et nous prétendons instruire une armée qui soit prête, le cas échéant, à combattre même nos associés de la Ligue des Nations. Nous aurons peut-être quelque peine à faire entrer cette notion dans la tête d'une partie de nos soldats. D'aucuns s'étonneront que membre d'une association de peuples pour la défense du droit, leur pays doive, le cas échéant, laisser faire les ennemis de ce droit qui se proposeraient de le violer. Comme on nous explique à Berne dans des discours admirables que cette conception est magnifique et qu'il n'en fut oncques de plus belle, nous en serons réduits à instruire nos troupes dans cette idée que la neutralité entre le droit et le crime mérite les honneurs de la discipline.

De toutes façons, du reste, les fondements essentiels de notre organisation militaire ne seront pas modifiés. Ils sont le produit de notre histoire depuis la naissance de la Confédération et il ne semble pas que les conditions de l'Europe nouvelle, au moins quant au moment présent, engagent à y renoncer. Ce n'en sera pas moins un problème ardu de concilier le principe du service militaire obligatoire

¹ *Les Noirs*, par Alphonse Séché. D'après des documents officiels. Payot & Cie.

et général avec les exigences d'une armée instruite et outillée selon les nécessités compliquées de la guerre moderne, cela dans les limites de nos ressources budgétaires très réduites.

Chose certaine, notre budget pour 1920 n'a pas la prétention d'avoir résolu ce problème. Comparé avec ceux d'avant-guerre qui s'élevaient à 45 millions environ, ses cinquante millions en représentent 25. Il y a donc réduction du 45%. Elle a été obtenue surtout par la suppression des cours de répétition et par une réduction de 27 000 à 18 000 du nombre des recrues. Si ce régime doit être celui de l'avenir, il aboutirait à une armée mal instruite d'une part, et au service militaire d'une minorité de citoyens, d'autre part. Ni l'une ni l'autre des deux conditions indiquées ne seraient remplies. Cette constatation à elle seule fait ressortir les difficultés de la situation.

* * *

On ne s'éloigne pas beaucoup du même ordre d'idées en portant son attention sur la réunion des étudiants de l'*Helvétia* où fut discutée l'entrée de la Suisse dans la Société des Nations. Une résolution affirmative a été votée. Différents vœux toutefois ont été émis, au nombre desquels celui d'une disparition des alliances particulières au sein de la Ligue, lorsqu'elle aura reçu les perfectionnements voulus.

C'est fort bien, mais il est heureux, en attendant, qu'à défaut d'un gendarme international que la France réclamait et que l'Amérique et l'Angleterre n'ont pas voulu, l'alliance de ces trois Etats le procure au droit. Car, assurément, notre neutralité militaire ne sera pas pour le lui procurer. Elle s'y refuse même de toute façon. Nous sommes donc plutôt mal placés pour émettre des vœux en faveur d'un affaiblissement des sanctions sans lesquelles le droit n'est qu'une morale dont rien n'impose le respect à ceux qui s'insurgent contre elle. Gardons-nous de faire de notre « principe » de la neutralité un article d'exportation en regrettant que d'autres unissent leurs armes pour soutenir la justice dont nous désirons le règne. En fait, ils deviennent plus que nous-mêmes les garants de notre sécurité.

* * *

Revenons à l'administration de l'armée. Le départ de M. Decoppet est certain, mais la personne de son successeur est naturellement une des inconnues de la constitution du nouveau Conseil fédéral. Souhaitons à la tête du Département militaire non pas seulement un homme intelligent et qui s'intéresse aux choses de l'armée, mais

d'un caractère ferme et dont l'autorité soit reconnue par tous ceux qu'il doit guider, commander ou assister, Parlement, fonctionnaires, commission de la Défense nationale, armée. C'est une condition indispensable d'une réforme militaire utile et bien ordonnée.

Autre mutation. Le colonel Bridel, instructeur d'artillerie, a été désigné pour remplacer le colonel-divisionnaire Kunz à la tête du service de l'artillerie. On attend d'autres changements.

* * *

La question du Vorarlberg prend la tournure que l'on pouvait prévoir. Profitant du parti pris avec lequel, en Suisse, nombre de gens se plaisent à l'ignorer, admirablement secondée au surplus par plusieurs journaux influents de la Suisse romande, notamment dans le canton de Vaud, l'Allemagne prend les devants. A l'heure où le traité de Versailles nous procure une sécurité en l'écartant de notre voisinage à l'angle nord-ouest de nos frontières, nous lui facilitons une compensation et la laissons s'emparer au sud du lac de Constance d'une porte qu'il dépendrait de nous de lui fermer.

Je ne doute pas que, dans la Suisse romande, chacun admette que le principal péril qui pourrait nous menacer au cas d'une reprise d'hostilité nous viendrait de notre voisin du Nord. La Société des Nations étant créée, entre autres, pour défendre ses membres contre les risques de guerre, on a le droit de se sentir tranquille du côté de l'Ouest et du Sud. Rien à redouter non plus, actuellement, de nos voisins de la République d'Autriche. S'il est un Etat qui doive se sentir éloigné de la guerre, c'est bien elle et pour longtemps. Le Reich allemand est le seul que nous puissions considérer comme douteux. Il faudrait tout ignorer de son histoire pour ne pas lui supposer des désirs de revanche qui seront persistants. Il va couvrir une de ces bonnes rancunes de mule du pape qui patiente sept années pour mieux décocher sa ruade.

Or, nous serons désormais la voie la plus courte par laquelle une Allemagne attaquant l'Occident pourra porter la guerre hors de son territoire, et nul n'ignore qu'elle a toujours préféré, — préférence compréhensible et légitime, — se battre chez les autres plutôt que chez elle. Pour gagner la France, l'aile gauche de ses armées sera la plus avantageusement placée. L'aile droite ne pourra plus atteindre la Belgique qu'après avoir traversé la zone de cinquante kilomètres de la rive Est du Rhin, ce fleuve et les provinces rhénanes de la rive gauche. Mieux vaut marcher par la Suisse et par l'Alsace que protège seulement la zone des cinquante kilomètres.

Cependant, notre frontière ouverte et qui serait directement menacée dans cette hypothèse, n'est représentée que par l'espace étroit qui sépare l'embouchure de l'Aar du Petit lac de Constance. Le Vorarlberg, abandonné aux Allemands quand nous pourrions nous l'adjointre, est une seconde porte mise à leur disposition, celle de Sargans, et, en outre, la séparation rapidement effectuée des Grisons du reste de la Suisse.

Il semble qu'il vaudrait la peine d'y songer, et ne pas traiter un objet de cette importance avec des arguments simplistes ou de parti pris. Le Vorarlberg nous procure une frontière avantageuse. A juger par la façon dont les Austro-Hongrois, très inférieurs en nombre aux Italiens, et pas mieux outillés, ont pu leur résister pendant les premières batailles de l'Isonzo, on reconnaîtra qu'il n'est pas indifférent d'avoir entre soi et un ennemi possible une bonne barrière montagneuse facile à occuper.

* * *

Au moment où les lignes ci-dessus étaient à l'impression, nous avons reçu des informations nouvelles.

D'abord de Vienne. On y craindrait que la désagrégation complète de ce qui reste de l'Autriche soit une question de semaines. La « Volkswehr » se transforme de plus en plus en garde rouge ; le gouvernement de Vienne se sent impuissant et serait résolu à demander l'intervention de l'Allemagne si les affaires se gâtaient.

Autre information de Bregenz. Le peuple du Vorarlberg est livré à une propagande allemande intense. Les représentants de la Deutsche Bank sont sur place et s'apprêtent à négocier l'achat des forces motrices du Rhin. La Banque traite au nom de l>Allgemeine Elektrizität Gesellschaft, qui, comme on sait, s'appliquait avant la guerre à s'emparer de l'exploitation des forces suisses et recommence sa concurrence et son entreprise en jetant son dévolu sur le Vorarlberg et le Rhin austro-suisse.

Une agence de Berlin a été organisée à Bregenz, genre agence Wolff, pour la diffusion de dépêches tendancieuses. Il s'agit de persuader le monde, et notamment l'opinion suisse, que le Vorarlberg est acquis à l'Allemagne.

Jusqu'ici, les avances de Berlin sont restées sans réponse et la volonté du peuple du Vorarlberg de résister à l'Allemagne est inébranlée. Les sympathies pro-suisse ont encore augmenté depuis le plebiscite et tous les regards sont tournés vers la Suisse. Mais comme sœur Anne, le Vorarlberg ne voit rien venir.

* * *

Telle est la situation hors de Suisse, soit en Autriche, en Allemagne et au Vorarlberg. En Suisse, à l'heure où j'écris, le Conseil fédéral délibère et a peine à conclure. MM. Calonder, Haab et Motta sont pour agir, surtout M. Calonder dont le canton, comme toute la Suisse orientale d'ailleurs, serait parmi les premiers soumis à la pénétration économique allemande. M. Schulthess est violemment contre : pour quels motifs, je l'ignore. M. Ador défavorable, je ne sais non plus ses raisons. M. Müller est mort. M. Decoppet est membre honoraire du Conseil.

Donc nous délibérons ; pendant ce temps, les Allemands agissent.

* * *

Sur le point de conclure, je lis un article de la *Tribune de Lausanne* qui paraît mettre très exactement au point l'état actuel de la question. Il ne s'agit pas de dire, dans ce moment-ci, si le Vorarlberg sera canton suisse ou non, mais uniquement s'il sera réuni à l'Allemagne ou non. Notre confrère estime que si la Deutsche Bank et l'A. E. G. peuvent mettre la main sur les forces hydrauliques du Vorarlberg, en attendant les forêts, la perte de l'indépendance du pays vis-à-vis de l'Allemagne ne sera plus désormais qu'une affaire de temps. « C'est une question de semaines et peut-être de jours, écrit la *Tribune de Lausanne* ; l'heure du destin a sonné. »

Actuellement pour parer au danger, la mesure urgente est de ravitailler le Vorarlberg où la disette tend à se transformer en une famine véritable. Cela suffirait pour engager les Vorarlbergeois à repousser les offres fallacieuses des financiers berlinois.

CHRONIQUE PORTUGAISE

(De notre correspondant particulier.)

Deux documents sur la guerre. — Un bourg portugais en France.

La publication d'un « Livre blanc » sur la guerre, déjà annoncée par le Ministère des Affaires étrangères, est attendue d'un moment à l'autre.

Plusieurs données officielles concernant notre effort dans la conflagration mondiale voient d'ores et déjà le jour de la publicité, des notes personnelles, des commentaires, des renseignements de hautes personnalités qui ont pris part à la Conférence de la paix, etc.

En peu de temps seront constituées de copieuses archives où pourront être puisées de complètes et exactes informations sur l'action du Portugal à la guerre.

D'ores et déjà, on en peut extraire, avec faveur, l'ouvrage dû à la plume du premier président de la délégation portugaise à la Conférence de la paix. Il contient de précieux renseignements. Bien que d'un caractère mi-politique et mi-diplomatique, il offre au militaire un attrayant sujet d'études, tant à cause des questions d'un haut intérêt national, qu'il aborde, qu'à cause de l'autorité de l'auteur et du caractère officiel de la documentation dont le dit auteur a disposé.

J'y relève un mémorandum adressé le 17 février à M. Balfour et qui résume bien notre effort. Les passages suivants, entre autres, méritent de retenir l'attention :

« Le Portugal et la Belgique se sont rencontrés dans la Grande guerre à côté des Alliés non parce qu'ayant un intérêt direct dans les questions fondamentales qui l'ont motivée, mais parce qu'une scrupuleuse interprétation des traités internationaux qui les liaient aux grandes puissances le commandait à leur loyauté qui s'est manifestée pendant toutes les phases du conflit.

Petite nation, ne possédant qu'une industrie peu importante ; pauvre comme toutes les nations qui vivent presque exclusivement de l'agriculture, le Portugal ne pouvait envoyer au front, pour la défense des territoires, des biens, de la richesse et des intérêts moraux et industriels de la Belgique et des grandes puissances, des soldats par millions. Mais il a coopéré avec désintéressement à la victoire des principes démocratiques soutenus par les Alliés contre l'impérialisme des Centraux. La contribution de la nation a été aussi forte qu'il lui était possible.

En France, nous avons maintenu une armée de 50 000 hommes. Dans les deux Afriques, orientale et occidentale, dans des régions d'un climat affreux, nous avons envoyé 34 600 hommes de troupes européennes, auxquels il convient d'ajouter 19 500 soldats indigènes et auxiliaires. Nous fournîmes aussi quelques milliers de porteurs créoles aux armées alliées opérant dans les colonies allemandes, et enfin 30 000 fusils, 15 millions de cartouches, 56 bouches à feu ; 14 400 obus, livrés aux forces alliées d'Europe et d'Afrique. Nous avons cédé à l'Angleterre un destroyer acheté en Italie pendant la neutralité de cette puissance ; nous avons mis nos ports à la disposition des alliés qui les ont utilisés comme bases pour les opérations navales et la surveillance des transports de troupes et de denrées

en Europe ; nous avons mis au service des Alliés, au préjudice de notre économie nationale, un jeaugeage de 137 233 tonnes, c'est-à-dire le 65% des navires ennemis mouillés dans les eaux portugaises ; nous avons servi d'intermédiaires à la Belgique pour l'achat d'armements dans les pays neutres ; nous avons aidé, sur la demande de l'Angleterre, au maintien de l'ordre dans l'Afrique du Sud ; notre marine de guerre a été mise sur pied de guerre, et des contingents importants au Cap Vert, à Madère, aux Açores et sur les côtes du Portugal ont coopéré avec les Alliés à l'action contre les sous-marins ; nous avons ravitaillé les Alliés de toutes matières premières et denrées disponibles, même aux dépens de notre budget et des intérêts de notre population.

En France, nous avons perdu, en morts, blessés et malades, 14 623 hommes, soit 27% de notre effectif, sans compter les prisonniers au nombre de 6000 environ. En ce qui concerne l'Afrique, une statistique détaillée n'a pu encore être dressée, mais les pertes doivent être évaluées à environ 21 000 hommes, ce qui représente par rapport à l'effectif de combat un pourcentage de 40%. Le montant total de nos pertes s'élève ainsi à 35 623 hommes de troupe.

Nos territoires d'Angola et de Mozambique ont été envahis par l'ennemi et cette invasion et les procédés et réquisitions des Allemands ont entraîné la disparition dans ces provinces de plus de 100 000 âmes de population. Nous avons subi, par surcroît, le bombardement des ports de Mozambique, des Açores et des côtes du Portugal. Les Allemands nous ont coulé 96 379 tonnes de bâtiments et de marchandises.

Les plus dures souffrances ont affecté notre vie économique et pendant longtemps nous en subirons les pénibles conséquences. En comparaison des millions de soldats valeureux que les grandes puissances ont envoyés au front et en présence des sacrifices extraordinaires qu'elles ont supportés, taxera-t-on peut-être de *trop faible* l'effort de notre pays ? Mais il représente *tout* ce que notre territoire, notre modeste richesse et nos insignifiantes ressources pourraient céder au bénéfice d'autrui, avec la certitude anticipée de préparer notre propre ruine économique et financière. Cette ruine subsistera si les traités nous dénieient tout droit à la reconnaissance de ceux que nous avons aidés.

Que demandons-nous en échange de nos sacrifices ? Des compensations limitées. Outre une rectification de frontières au nord de Mozambique, avec la restitution de Kionga que les Allemands nous ont autrefois volé — satisfaction morale, — nous demandons une

simple indemnisation pour nos dépenses de guerre, à titre de juste réparation des préjudices qui nous ont été causés par l'ennemi — satisfaction matérielle. Notre réclamation vise strictement à nous éviter la banqueroute et à nous rendre les moyens indispensables d'équilibrer notre économie publique. Nous ne demandons pas plus que le nécessaire pour rétablir de nouveau la vie nationale en travaillant. Pas un sou de plus !

* * *

Au Congrès de médecine de Madrid, un de nos médecins militaires a présenté une curieuse communication concernant l'état morbide et la mortalité du contingent portugais pendant la guerre.

Contrairement à ce qui est advenu dans les guerres du passé, où la plupart des décès provenaient de maladies contagieuses, les morts ensuite de blessures ont été cette fois-ci en quantité supérieure, ce que l'auteur attribue à la grande puissance de destruction des armes modernes. Il remarque, toutefois, que cette circonstance ne s'est vérifiée que sur les champs de bataille d'Europe ; à Mozambique et Angola les forces régulières portugaises ont perdu 6000 hommes par maladie pour un millier tués à l'ennemi.

Le chiffre des blessés du corps expéditionnaire portugais en France a été de 6460 dont 5000 se sont guéris. Les blessures ont intéressé toutes les parties du corps, avec grande fréquence, avant l'emploi du casque métallique, de celles de la tête. Les blessés par les gaz constituent une nouveauté. Les effets des gaz ont varié selon la composition chimique. Les Alliés ont entrepris des études minutieuses, à cet égard, dans des laboratoires spéciaux. Le mémoire qui les concerne n'a pas encore été publié. Les gaz, dit l'auteur, ne nous ont tué que quelques dizaines d'hommes ; mais ils en ont rendu tout à fait incapables plusieurs centaines. Les intoxiqués restent affaiblis pour toujours et moins valides.

Nos hommes mis hors de service par la maladie se sont montés à 7000, dont 45% atteints de tuberculose ! 41% des morts ont été les victimes de la terrible maladie. Les causes principales de cet affreux résultat sont la fatigue physique et morale, l'action du climat et, surtout, l'insuffisante sélection des soldats envoyés aux tranchées. Il est notoire, dit le docteur, que les inspections militaires n'ont pas été assez rigoureuses pour écarter les candidats à la tuberculose. Les Français ont été les premiers à reconnaître cette vérité.

Outre la tuberculose bien d'autres maladies ont fait des ravages dans les rangs portugais, surtout l'influenza, la méningite et la broncho-pneumonie.

La statistique des morts, de janvier 1917 à décembre 1918, accuse notamment : typhoïde, 5 cas ; influenza, 32 ; méningite, 21 ; tuberculose, 143 ; tétanos, 1 ; maladies du système nerveux, 8 ; broncho-pneumonies et autres affections respiratoires, 51 ; angine, 1 ; gastrite aiguë, 1 ; appendicite, 3 ; maladies des intestins, 6 ; maladies du cœur, 10 ; néphrites, 4 ; maladies d'Addison, 3 ; blessures par explosion et accidents de tir, 14 ; morts violentes (au nombre desquelles 10 suicides), 25. Comme on le voit, la syphilis n'a pas causé de dégâts et il n'y a eu que 5 cas de typhoïde à peine, ce qu'on peut attribuer à la vaccination des hommes. La « grippe espagnole » a atteint son maximum en juin 1918 avec 530 cas. Au point de vue des maladies nerveuses, l'auteur remarque notamment les tremblements hystériques et les cas d'épilepsie et de confusion mentale, conséquence des grandes commotions causées par les explosions des obus.

Il termine en insistant sur l'autorité morale et scientifique acquise par les médecins et les chirurgiens pendant la guerre. Les médecins portugais ont payé généreusement leur dette à la patrie et à l'humanité.

* * *

Un comité de patriotes en évidence dans le monde des lettres, de la finance, du commerce et de l'industrie cherche dans ce moment-ci les moyens de rendre exécutable l'idée d'élever en France un monument à nos morts. L'idée a rencontré de la sympathie dans tout le pays et même au Brésil. Il s'agit de bâtir en Flandres un bourg portugais, coupé de rues avec des maisons typiques ; l'église portugaise et son clocher ; une petite place au milieu de laquelle une fontaine ou château d'eau en carreaux vernissés nationaux ; une école enfantine, un musée ethnographique et une cave renfermant nos précieux vins. Un coin du Portugal en France sur le terrain où nous avons combattu ! Ce serait un monument bizarre qui recevrait une désignation adéquate, par exemple, La Couture-Portugal, Béthune-Portugal ou encore Neuve-Chapelle-Portugal.

Le comité compte avec l'agrément du gouvernement français et nous nous estimerions heureux de savoir notre drapeau hissé sur la contrée où notre sang a généreusement coulé pour la défense de la civilisation et de la liberté des peuples.
